



**Grenelle** contre  
les violences conjugales

DOSSIER DE PRESSE

21 octobre 2019  
Préfecture du Haut-Rhin



# Sommaire

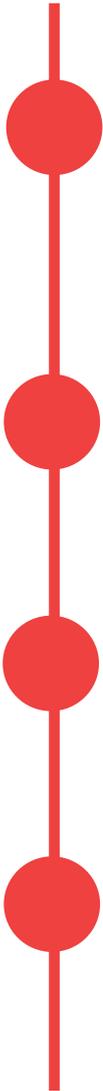
Programme du Grenelle.....	<b>3</b>
Les chiffres nationaux et départementaux.....	<b>4</b>
Comment lutter contre ces violences ?.....	<b>5</b>

Le Premier Ministre a lancé le 3 septembre 2019 le « Grenelle de la lutte contre les violences conjugales ». Cet événement doit permettre de construire des mesures nouvelles plus efficaces et au plus près du terrain avec l'ensemble des partenaires concernés, en faisant remonter des propositions susceptibles d'enrichir le futur plan stratégique quinquennal.

Dans le Haut-Rhin, cette concertation est organisée dans le cadre du comité local de prévention des violences sexistes et sexuelles. La réunion est programmée :

**lundi 21 octobre 2019 à 14h30  
à la Préfecture du Haut-Rhin  
7 rue Bruat, à Colmar**

# Programme



**14h30**

Ouverture du Grenelle par Mme Catherine Sorita-Minard, procureure de Colmar, Mme Edwige Roux-Morizot, procureure de Mulhouse, et M. Emmanuel Coquand, directeur de cabinet du préfet

Présentation du comité local de prévention des violences sexistes et sexuelles par la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité

Présentation par thématique des solutions innovantes et des bonnes pratiques, réflexion sur des pistes d'amélioration

**16h00**

Conclusion et distribution de la nouvelle plaquette départementale de lutte contre les violences faites aux femmes

# Quelques chiffres

En France, une femme décède tous les 2,8 jours, victime de son conjoint. En 2017, la violence au sein du couple a entraîné un trop grand nombre de décès : **25 enfants, 21 hommes et 130 femmes**. La même année, ce sont 84 000 hommes et 219 000 femmes qui se sont déclarés victimes de violences par un conjoint ou un ex-conjoint.

**Le Haut-Rhin n'est pas épargné par ces violences**

908

femmes victimes de violences conjugales en 2018

femmes victimes de violences conjugales de janvier à août 2019

1228

**NE RIEN LAISSER PASSER**

[WWW.STOP-VIOLENCES-FEMMES.GOUV.FR](http://WWW.STOP-VIOLENCES-FEMMES.GOUV.FR)

# Comment agir ?

Outre les numéros d'urgence, d'autres outils sont à la disposition de tous. Face aux violences, **nous sommes tous responsables.**

- ▶ **Le 3919** est un numéro d'écoute national, anonyme et gratuit. Il est destiné aux femmes victimes de violences mais aussi à leur entourage.
- ▶ La plateforme de signalement en ligne des violences sexistes et sexuelles accessible à cette adresse : **[www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr](http://www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr)**
- ▶ Des outils d'informations : le compte Twitter **@arretonsles** et le site web **[www.arretonslesviolences.gouv.fr](http://www.arretonslesviolences.gouv.fr)**





PRÉFET  
DU HAUT-RHIN